

Guy VAXELAIRE

Les explications de ma démission.



Mesdames, Messieurs

Pour une dernière fois, en tant qu'élu local, je tiens à m'adresser directement à chaque habitant, pour faire part de ma démission ce jour du Conseil Municipal.

Je viens en effet, d'adresser un courrier informant la mairie. Mais ne voulant laisser à aucun l'interprétation qui l'arrangerait, tant dans le présent que pour l'avenir... je préfère vous en communiquer personnellement les raisons.

Pour simplifier la tâche de mes collègues au SIVU tourisme et à la Communauté de Communes, j'ai tenu à assumer cette responsabilité jusqu'à la date prévue par les textes pour l'élection de mes successeurs à chaque poste.

A défaut, il s'agissait d'une procédure lourde avec l'intervention du préfet puisqu'il ne peut jamais y avoir vacance de pouvoir et absence de responsabilité ! Ces formalités sont terminées depuis le 25 avril et j'ai, comme prévu, démissionné de la Communauté de Communes, dès l'élection du nouveau président effectuée. Pour ce faire, j'avais délégué la formalité de mise en place de la nouvelle assemblée, la passation de pouvoir et la lecture de mon discours, qui reprend l'état de cette structure, au vice président JC Doussteysier

En préalable, je rappelle qu'il ne s'agit nullement de ne pas vouloir siéger dans l'opposition, j'ai d'ailleurs été habitué durant 28 ans au Conseil Général ! Quant aux honneurs, nous n'avons jamais, avec ma famille, été demandeurs ou preneurs ! Sur ce plan là, les témoignages affluent en nous reconnaissant, et ce dans la continuité, simplicité et accessibilité. C'est notre concept de l'engagement public !

Sur le plan personnel, je veux en effet en plein accord avec mon épouse, tourner cette grande page rapidement sans aucun regret. je vous citerai ci-après en plus les raisons majeures :

- Même si je trouve le verdict quelque peu sévère, je n'ai jamais été animé d'une quelconque volonté de revanche pour préparer l'étape suivante ; chaque élu a un bilan, lequel le rattrapera un jour ou l'autre ! Laissons donc le temps au temps !

- Ma connaissance des dossiers est réelle avec de ce fait un niveau de contacts très vaste et des relations

publiques aussi nombreuses qu'importantes... Au point où je pourrais, involontairement, gêner mon successeur et par répercussion la collectivité ! Je ne le souhaite pas.

- En voyant à l'œuvre ces derniers temps, des personnes si mal intentionnées à mon égard, j'ai compris, quoique je fasse, qu'elles sont capables, de mentir en niant ou déformant mes bilans et actions, d'inventer méchamment et mensongèrement des actes fous et intentions inexactes, bref, prêts à tout pour me provoquer, ternir mon image, ma réputation et me rendre responsable de tous les maux. Je les laisse donc face à eux-mêmes, à leur conscience... et leur plaisir que je qualifierai de triste et machiavélique !

«Aujourd'hui le soulagement des tâches et de mes responsabilités l'emporte sur la déception.»

Par ailleurs, j'ai eu l'occasion, dès le lendemain du scrutin, dans un entretien accordé à mon successeur, de lui préciser que je ne compliquerais jamais sa tâche (elle est trop lourde) ni la vie communale mais resterais y compris à sa disposition s'il avait besoin de mon concours. Je redeviens un citoyen comme les autres et n'ai aucune attente en quoi que ce soit, il suffit de lire le discours de la passation de pouvoir ci joint pour en avoir confirmation.

J'ai toujours dit que la tâche est prenante, usante et absorbante mais que pour s'inscrire dans la durée la passion devait l'emporter... Aujourd'hui le soulagement des tâches et de mes responsabilités l'emporte sur la déception.

Pour ceux qui m'ont fait confiance, je vous remercie à nouveau et vous propose de reporter celle-ci sur mes colistiers, j'ai noté chez eux la connaissance des dossiers et le souci de l'intérêt général.

Toutefois, comme le contrat qui nous liait a obtenu durant 37 ans la confiance d'une grande majorité d'entre vous, j'ai voulu passer le flambeau d'une manière très républicaine. D'abord instantanément dès la proclamation des résultats, puis en prononçant un discours bilan et état du jour pour chaque assemblée et collectivité dont j'ai eu la charge et la responsabilité. Soit 37 ans pour la Commune, 18 ans au SIVU tourisme et 12 ans à la Communauté de Communes. Pour ces 2 dernières, il s'agissait d'actions depuis les actes fondateurs avec la création des statuts correspondant.

Vous avez toujours relevé mon souci de vous informer de toutes nos décisions et ne serez donc pas surpris, avec cette dernière information, de trouver ci-joint les 3 discours prononcés tout en sachant que cette publication est faite exclusivement à notre charge financière puis distribuée à domicile grâce à nos sympathisants et candidats.

Néanmoins, en tournant cette page, je rappellerai qu'en devenant maire à l'âge de 27 ans, j'avais trouvé une situation très tendue, le maire Jean Mougel premier adjoint depuis 1971 n'ayant fait qu'un intérim de maire durant un an après le départ précipité de René Gonand (qui lui, fut maire durant 11 ans). Il y avait à l'époque 15% de taux de chômage, 350 demandeurs d'emploi, une situation très conflictuelle avec le développement tout touristique voulu à certains niveaux..., Des finances communales au plus mal... La preuve indélébile en est que l'équipe sortante avait augmenté les impôts de 27% pour boucler le budget 1977 ! D'ailleurs seul, le premier adjoint Michel Chipot avait eu le courage de se représenter en tête de liste avec une équipe refondée. Toutefois la liste sur laquelle je n'étais que membre, l'a emporté et mon élection personnelle, à l'époque au scrutin uninominal fut acquise dès le 1^{er} tour en 4^{ème} position (pour le nombre de voix) sur 46 postulants. C'était sans appel pour la confiance à priori et l'attente à mon égard. A la demande unanime de mes colistiers j'ai fait face en relevant le défi.

Tout en restant modeste, j'ai l'impression que la situation, que je laisse derrière moi est tout à fait saine et sans équivoque avec 7 % de taux de chômage, 3 000 000 € d'excédents, un nombre important d'équipements réalisés et payés. Puis au fur et à mesure, l'équilibre retrouvé, pour le développement touristique. Il est aujourd'hui profitable et bénéfique à un grand nombre avec d'importants retours financiers « acquis de haute lutte » et pérennes pour nos finances. Oui, ce

bilan est réel, je vous propose, en tant que citoyen de découvrir les documents annexes très révélateurs de la bonne santé financière de la commune.

Enfin, vous trouverez en annexes quelques commentaires ou infos de ma part sur 3 sujets qui ont fait l'actualité ces dernières semaines... J'avais trouvé en effet assez paradoxal, voire étrange, le fait que les concurrents ou leurs supporters ne voulaient pas entendre parler de nos succès et réussites de mes mandats, sous prétexte qu'un nombre important de candidats ou d'électeurs n'étaient pas nés... Mais dans les mêmes bouches par contre, l'apologie de Jean Mougel (que j'ai toujours respecté) maire durant 6 ans de 1959 à 1965 puis une seule année en 1976 était d'actualité ainsi que la revanche nécessaire de 1977... Ils m'ont donc contraint à établir un état comparatif...

«Je quitte ces fonctions avec l'impression du devoir accompli...»

Je quitte ces fonctions avec l'impression du devoir accompli, je n'ai aucune amertume, tellement je n'attendais aucune reconnaissance générale même assuré que j'étais, de l'ingratitude des partenaires qui ont pourtant le plus obtenu... Néanmoins, je ne laisserai pas trahir l'histoire et le travail de mes équipes successives, des responsables communaux, ni ma moralité et ma rigueur dans la gestion publique et administrative.

Je vous souhaite bonne lecture et prospérité à La Bresse pour son devenir. Bien fidèlement à tous ceux qui nous ont simplifié la tâche et MERCI !

Toutes mes respectueuses salutations à tous les concitoyens.

Guy Vaxelaire,
Conseiller Général honoraire

Sommaire

Introduction	page 1 à 2
Discours du 25 mars 2014	page 3 à 8
Bilan de la Communauté De Commune	page 9 à 13
Bilan du SIVU Tourisme	page 14 à 17
Annexes	page 18 à 24



Discours de passation et bilan de la mandature 2008-2014 prononcé par
Guy VAXELAIRE le 25 mars 2014 - Salle des fêtes de LA BRESSE



Mesdames, Messieurs,

Il est de mon devoir, en tant que Maire sortant, de vous accueillir ici pour la mise en place de la nouvelle assemblée sortie des urnes dimanche dernier.

En effet, les urnes ont tranché et sur 3930 électeurs, 2973 se sont exprimés, soit 75,67 % de participation (au dernier scrutin, il y avait 78,2 %).

Nous avons relevé 109 bulletins nuls (contre 123 au précédent scrutin).

La liste « Réunir pour l'avenir » a recueilli 1 648 suffrages.

Pour notre part, la liste que je conduisais, avec 1 216 suffrages, connaît un retard de 432 voix. Il s'agit ici d'en prendre acte.

Je voudrais d'emblée remercier chaleureusement les 1216 électeurs qui nous ont renouvelé leur confiance.

Je voudrais saluer tous mes collègues élus et adjoints sortants pour leur engagement et leur bilan d'hier, soyez en fiers et heureux, mais aussi tous nos colistiers qui se présentaient à ce poste pour gérer la commune, en disant merci et bravo pour avoir gardé le cap de l'intérêt général, hors de toute polémique.

Je voudrais m'adresser à ceux qui ont émis un vote différent, ce qui est tout à fait normal dans une démocratie. J'ai toutefois cru comprendre qu'en plus du choix d'un autre programme, il s'agissait plus fortement d'un vote contre une équipe sortante et surtout contre ma personne.

Je l'assume pleinement et demande à chacun d'en faire autant de ses propos et démarches.

«Je pense que chacun m'accordera la liberté de faire aussi mes propres commentaires...»

Je remercie globalement les nombreux témoignages d'amitiés qui me sont parvenus et ne pouvant répondre individuellement je ne ferai qu'une réponse collective. Merci à ceux qui le font dans la sincérité, ils se reconnaîtront. Je dois ici faire état de la situation précise

de la Commune au moment où je vais rendre cette clé qui est le passe des différents bâtiments. Au préalable, puisque vous avez cru bon M. ARNOULD, de faire des commentaires, non sur l'alternative proposée mais selon vous sur les raisons de notre défaite, je cite : parc animalier, problèmes scolaires, Maison de La Bresse..., Je pense que chacun m'accordera la liberté de faire aussi mes propres commentaires. A chacun d'en juger dans le présent et dans le temps.

En ce qui concerne les grands projets, nous en avons présenté avec courage et volonté à chaque renouvellement de scrutin, à l'époque de la Lande qui serait toujours d'actualité si ce que vous nous aviez dit et écrit à l'époque avec la ruine de La Bresse avait eu lieu. (idem pour d'autres structures)

Ceci a toujours été accepté, reconnu puis réalisé avec l'adhésion de la population.

Je rappellerai que le choix de l'architecte pour la Maison de La Bresse date de la municipalité précédente 2001/2008 où vous aviez des élus de l'opposition qui s'étaient exprimés et avaient retenu le projet concerné ; je tiens le compte-rendu à disposition.

J'ajouterai qu'au fil du temps -vous le verrez peut-être plus rapidement que prévu- nous faisons en gérant une commune avec responsabilités, des mécontents. J'ai cru comprendre aussi que des ralliements hors valeur, se sont opérés, mais ainsi va la vie... Néanmoins l'écart ne s'explique pas que là. Ce serait trop simple de le raisonner à un effritement de l'électorat de gauche au niveau national alors qu'ici il n'y a jamais eu cet électorat.

Par contre, il y a eu lors de nos réunions, oui, et spécialement celle du vendredi 21 mars, des perturbations et des attaques hors du commun et du normal. Certes il s'agissait de notre réunion, mais nous avons constaté qu'il s'agissait principalement surtout de vos représentants judicieusement placés ça et là par les managers que vous aviez choisis, chargés des invectives, c'est un constat.

Oui, j'ai 37 ans de mandat. Il appartient à chacun de juger mais lorsqu'un ancien proche (opposant permanent) invective de la sorte avec une véritable diatribe d'insultes et d'attaques personnelles : « *la fin d'un gâchis, d'un pouvoir sans partage, d'un échec total* », affirmant que cette période de 1977 à 2014 ne laissera que de mauvais souvenirs à La Bresse, bref un torrent de boue, chacun a compris dans sa mémoire et le gardera directement y compris dans les enregistrements que cet amalgame, cette haine, ce déferlement de rancœurs doit cacher autre chose comme pour nous culpabiliser. J'ai dû justifier avec quelques difficultés –du fait de l'agression de vos sympathisants- qu'il y a eu pourtant une élection chaque 6 ans.

Puis le relais a été pris ensuite par d'autres opposants dans la constance et c'est leur droit, déclarant néanmoins d'office qu'ils seraient moins méchants que le premier intervenant...

Aujourd'hui je réaffirme calmement que si j'ai été 37 ans aux manettes de cette commune, c'est parce la confiance m'a été renouvelée chaque fois, bien au-delà de mon engagement politique et par une majorité confortable. D'autres, très hypocrites, sont intervenus pour reconnaître un mini bilan mais s'élever contre ce cumul de mandats dans la durée, comme si ce n'était que de mon fait...

Que d'insultes pour tous ceux qui nous ont fait confiance et qui ont travaillé avec nous en personnalisant aussi négativement mon action et nos réalisations.

Chacun devine aujourd'hui qu'il y a d'autres raisons ; j'ai parlé d'une campagne sournoise, les témoignages affluent. Après avoir été innocentés par le Procureur et entendus comme simples témoins, nous avons eu accès au dossier. Nous sommes victimes d'un complot, ce sera prouvé le moment venu.

Avec ma femme et mon fils, nous avons saisi la justice depuis plus de deux ans et ça avance. Quelle désolation pour ceux qui rêvaient de tout : de l'humiliation publique au divorce.

Je trouve que la justice est bien trop longue pour les innocents. J'ajoute que, voulant agir dans la clarté, j'avais informé 2 personnes, dont un élu et un autre de votre sensibilité, en leur remettant en toute confidentialité et

sincérité des documents nous accusant sévèrement ; avec tristesse je les ai retrouvé utilisés à charge dans l'autre sens chez mon avocat il y a 3 mois. J'ai enregistré le coup avec consternation.

J'ai aujourd'hui la confirmation qu'il y a eu durant cette campagne électorale une face propre avec des programmes et des projets, mais en coulisses des stratégies de démolition d'un homme, de sa famille ; ce n'est pas ma conception de la confrontation électorale et de la citoyenneté.

Passer de la confiance à priori à la méfiance à priori pour installer le doute.

- sur l'homme – dirigeant – dictateur – alors qu'aucun ne peut dire que je lui ai coupé la parole, j'ai les témoignages des élus maires de tous bords qui appréciaient de travailler avec moi, ils restent honnêtes, eux.

- sur la gestion financière, malgré les excédents, la trésorerie, les rapports des banques et services d'état, combien de fois des tracts ont-ils été collés, distribués, accordant 0/20 au maire que je suis, mensongers et malhonnêtes.

- sur les valeurs morales où nous sommes victimes d'une machination, d'un complot où les racines se précisent mais ce sera le seul point que je développerai sur la place publique en temps et en heure.

«A La Bresse, ma confiance a été trahie, pas au Conseil Général.»

A La Bresse, ma confiance a été trahie, pas au Conseil Général.

Néanmoins je suis démocrate, républicain, humaniste et socialiste et pour cela j'ai tenu à ce que cette passation de pouvoirs se fasse dans de meilleures conditions que celles que j'ai eues lorsque je suis arrivé.

J'ai reçu à sa demande M. Hubert ARNOULD, lui ai rappelé que je restais à disposition s'il souhaitait avoir des réponses de ma part sur tel ou tel dossier. Encore faut-il qu'il me saisisse par écrit, vu le contexte particulier.

Je pense avoir assumé la proclamation des résultats d'une manière républicaine.

Dans un instant je vais vous remettre plusieurs documents. Permettez-moi de faire un parallèle quand, en 1977, j'ai accédé aux fonctions de Maire, je n'ai pu avoir aucun contact préalable : En accédant au bureau le lendemain 26 mars au matin, je n'ai trouvé que quelques feuilles de papier blanc et un crayon de papier, pas même un bottin téléphonique.

Je mettrai toutefois à votre actif que si des débordements ont eu lieu pendant la campagne, vous avez depuis la proclamation des résultats de dimanche observé un comportement républicain, y compris depuis votre siège de campagne dans l'hôtel-restaurant habituel. Je n'ai relevé aucune provocation et vous en remercie sauf toutefois sur le net et les tweets : provocation, haine, méchanceté, revanche de 1977.

« merci de ce que vous avez fait pour La Bresse »

J'ai noté aussi dimanche, avec une certaine satisfaction un commentaire du leader d'hier, Jérôme Mathieu, me disant en coulisses : « *merci de ce que vous avez fait pour La Bresse* » et ajoutant « *je reconnais que nous sommes plus à même de gérer la commune aujourd'hui grâce à ce que vous nous avez appris durant 6 ans* ». J'y suis très sensible mais relève néanmoins un contraste et une contradiction avec ce qui a été dit à votre réunion publique, me reprochant un pouvoir personnel, du dirigisme, voire dictateur...

Enfin, comme j'en ai fait part à Hubert ARNOULD, je m'impose à une obligation totale de réserve mais j'interviendrai si un des trois sujets suivants devient préoccupant :

- non respect du statut de la Fonction publique au prétexte que des collaborateurs ont trop bien travaillé avec nous
- bilans financier et administratif réels de la commune déformés

- Attaque sur la moralité ou sur l'honneur du Maire es qualité que j'ai été et je ferai, avec un avocat imposé à la commune en vertu de la loi, assurer ma défense.

J'en viens donc à cette passation de pouvoirs et après avoir fait un bilan avec les services, vous informe :

- de la situation des excédents de fonctionnement constatés à la fin de l'année 2013 il vous appartiendra de décider l'affectation en même temps que de voter les budgets pour 2014, à savoir :

CCAS : 97 236,47 €(+ SSIAD 13 977,33 € + Maison de Retraite 4 412,98 €)

Commune : 1 947 628,32 €

Eaux : 101 768,13 €

RME : 1 356 769,36 €

OTL 103 149,73 €

A ce jour la situation de la trésorerie disponible est de :

Commune (dont service des eaux) : 1 224 602 €

R.M.E. : 914 881 €

OTL : 333 287 €

CCAS : 579 439 €

- A présent, voyons les marchés publics en cours et résultant des délibérations des assemblées correspondantes :

Travaux d'isolation extérieure et d'extension de l'OTL :

Marchés attribués à l'unanimité par les conseils municipaux du 30/09/13, 21/10/13 et 10/02/2014. Au cours du conseil du 10/02/14, une présentation du projet a été faite, elle a été approuvée à l'unanimité.

Marchés notifiés aux entreprises le 06/03/14.

Les travaux ont démarré le 25/03/14.

Montant des travaux : 924 200 HT

Subventions : 55 %

Travaux de rénovation et d'amélioration de la sécurité à la maison de retraite de La Clairie :

Marchés attribués à l'unanimité par le CCAS du 20/03/14.

Marchés en cours de préparation

Montant des travaux : 956 700 HT
Subventions : 40 %

Travaux d'amélioration du traitement de l'eau de la piscine

Procédure de conception – réalisation lancée, remise des candidatures pour le 04/04/14.

DSP pour l'exploitation du bowling -

Procédure lancée par une délibération du conseil municipal du 23/12/13, principe de DSP approuvé à l'unanimité.

Négociation du contrat avec M. Gok en cours.

Décision du conseil municipal sur le choix de délégataire pour le 1^{er} mai 2014.

Programmations retenues par nos partenaires co-financeurs : Région et Département

D'une manière globale, tous les dossiers étaient répartis selon notre fonctionnement au niveau des chefs de services. Pour ma part, je n'ai repris que les copies des dossiers que je suivais personnellement -ils étaient très nombreux-, ainsi que l'ordinateur et l'appareil de téléphone, tous deux archives de mes actions depuis 10 ans. Je les garderai à votre disposition, consultables en ma présence ou celle des autorités concernées ; ma responsabilité reste engagée.

Pour la passation à cet instant, je rappelle que ;

➤ Pour le Directeur Général des Services dont j'avais mis fin aux fonctions de détachement au cours de l'année 2013, je l'avais chargé de terminer les dossiers qu'il avait commencés. Il nous a quitté le 17 mars dernier. J'ajouterai que j'ai trouvé très polémique le procès d'intention qui m'a été fait pour la situation financière personnelle de l'intéressé. Si je me tournais vers les chefs

d'entreprises pour les impayés à la commune de leurs employés, que diriez-vous ?

J'ai répondu à M. Hubert ARNOULD qu'une consultation pour le poste vacant était en cours et lui ai remis l'organigramme des personnels à la date du 1^{er} janvier 2014.

L'annonce est publiée dans les journaux officiels et quelques candidatures sont déjà parvenues mais le choix doit se faire par la nouvelle équipe, comme je l'avais déclaré en séance du Conseil Municipal en octobre.

J'ajoute que j'avais proposé ce poste à l'automne à Eric Chantereau, au vu de ses compétences, disponibilité et travail permanent mais il a décliné en acceptant seulement l'intérim.

➤ Le contentieux concernant un ancien collaborateur qui n'était pas titulaire de son poste est toujours en cours suite à son appel. L'avocat chargé de défendre les intérêts de la commune a déposé récemment le mémoire.

➤ En ce qui concerne la construction de la Résidence Les Bouleaux à la Clairie, nous avons obtenu la 2^{ème} décision favorable de la Cour Administrative d'Appel après l'avis du Conseil d'Etat pour relancer la procédure alors que les travaux auraient pu démarrer plus tôt. VOSGELIS nous a indiqué par courrier du 23 janvier 2014 ci-joint qu'il demandait aux entreprises de reprendre les travaux à compter du 5 mai 2014. A défaut, le coût des terrains et procédures serait une charge importante pour la collectivité et l'absence dans des délais normaux des 38 logements attendus par les particuliers.

➤ Pour la démolition des LOPOFA, ceci dépend d'un arrêté préfectoral. Nous avons au cours de l'année 2013, eu plusieurs entretiens avec VOSGELIS pour récupérer une partie des parcelles puisque la clause de retour à la commune n'avait pas -à notre grand regret- été mise dans les années 50. Néanmoins, nous avons organisé une réunion avec l'EPFL pour sensibiliser à l'intervention financière pour des crédits de démolition, ce qui nous permettrait d'espérer le retour d'une partie des terrains. Nous avons reçu leur accord pour 50 % puis plus récemment celui de Vosgelis pour 25 % du coût et nous émettions notre accord pour payer le complément sous réserve qu'une parcelle revienne gratuitement à la commune.

➤ Quant au dossier de délégation de service public des remontées mécaniques, celui-ci n'est renouvelable qu'à la fin de ce mandat mais du fait des travaux entrepris sur le site du Slalom, nous avons envisagé, à la demande de l'entreprise, une procédure d'avenant qui avait reçu l'aval sur le principe à la Préfecture pour le côté réglementaire mais ceci ne s'est jamais concrétisé par ladite société.

«Il vous appartient maintenant de suivre les réponses pour l'intérêt de la commune...»

N'ayant pas reçu depuis plusieurs années les documents nécessaires à l'examen annuel réglementaire des pièces par le Conseil Municipal, nous avons réitéré notre demande mais avec la complexité des constructions et implications diverses, nous avons été contraints de charger un Cabinet spécialisé pour réunir les éléments nécessaires à l'examen par le Conseil Municipal afin de défendre au mieux les intérêts de la collectivité. J'avais chargé Laurent Winter de terminer ce dossier et nous avons signé le 22 mars dernier un courrier à la société Labellemontagne, reprenant l'ensemble des pièces demandées. Il vous appartient maintenant de suivre les réponses pour l'intérêt de la commune, de manière à ce que le même principe que par le passé puisse être reconduit, les biens devant être amortis dans la durée de la DSP.

➤ Suite à des échanges vifs et accusateurs par le responsable d'une entreprise locale de travaux publics à l'égard d'un collaborateur de la mairie vendredi dernier, je vous ai alerté de ce point lundi et vous remets le dossier concerné en vous conseillant une vive attention. La loi protège les statuts du personnel et les menaces proférées sont totalement inacceptables. C'est une première en 37 ans et présagerait -si ça se poursuivait- un mauvais départ.

➤ Enfin, en ce qui concerne la gendarmerie de La Bresse, nous avons contesté le transfert de fonctionnement sur le site de Saulxures-sur-Moselotte. A force de réintervenir sur ce dossier nous avons saisi, en accord avec le Commandant et le Colonel, les Ministères de la Défense et de l'Intérieur par courrier du 23 décembre 2013 pour envisager la reconstruction d'une caserne de gendarmerie avec logements sur La Bresse sous réserve

qu'il y ait un accord pérenne sur la durée et un engagement de la gendarmerie.

Nous avons eu les réponses ci-jointes des ministères concernés les 18 janvier et 4 février 2014 nous informant que notre dossier était en cours d'examen. Depuis cette date j'ai reçu à deux reprises le Colonel de la Gendarmerie qui par courrier du 6 février 2014 nous a fait part de la procédure à respecter pour s'engager dans un tel partenariat après avoir communiqué des avis favorables. J'ai donné réponse en date du 26 février comme quoi la commune de La Bresse était prête à assurer la maîtrise d'ouvrage, en pleine collaboration avec la gendarmerie et la définition d'un loyer pérenne permettant l'amortissement annuel du bâtiment.

Voilà donc la situation des dossiers en cours.

Merci à tous les collaborateurs de la mairie. Je saluerai en plus Eric Chantereau, Philippe Poirot, Louis-Etienne Audrerie pour leur travail, leur efficacité et leur côté visionnaire sur ces 3 pôles.

Enfin les collaboratrices directes aussi attentives, fidèles, discrètes que compétentes. Bravo, continuez ainsi.

Je suis à présent heureux de vous remettre le passe des bâtiments communaux.

Vous savez qu'avec mon état d'esprit, le soulagement des fonctions l'emportera très rapidement sur la déception, en gardant toutefois définitivement en mémoire le dégoût que m'a inspiré le colportage et le lynchage verbal, je voudrais en conclusion dire :

J'ai été élu maire de La Bresse en 1977 par accident du fait d'une situation tendue avec le départ précipité du maire de l'époque un an plus tôt. Conseiller Général en 1979 sans m'y attendre, j'ai été reconduit dans ces différentes fonctions et j'ai tenté d'assumer avec honneur et devoir pour l'intérêt de tous.

Je ne pense pas que tout a été négatif ; si j'opérais dans le monde industriel avec une telle plus value apportée sur 37 ans, l'enrichissement servirait à tous les actionnaires, ici tous les actionnaires sont bressauds, ils sont plus ou moins intéressés et concernés...

Je mesure aussi pleinement que ceux qui ont le plus obtenu au cours de ces mandats de la commune directement ou de ma détermination à faire aboutir leur dossier -souvent parce qu'ils sont intéressés pour leur propre développement- sont les plus infidèles et critiques dans leurs expressions du dernier jour.

Depuis 1983, j'avais pu mesurer qu'il ne fallait attendre aucune reconnaissance, même se préparer à l'ingratitude totale, j'en parlais souvent avec Claude Mansuy, Secrétaire Général, dont je salue la mémoire. Il me semble que je suis à ce jour servi.

Faut-il ajouter que j'entends habiter La Bresse ; ma maison, construite avant que je sois maire, n'est pas à vendre et personne ne m'enlèvera la vue sur La Bresse et ses réalisations des 37 dernières années, elles sont réelles.

Merci à tous ces collaborateurs multiples sur la commune, merci à toute l'équipe qui a énormément travaillé au fil de ces mandats, loin de tout honneur, désintéressés pour eux-mêmes, motivés pour la cause générale.

Merci à LA BRESSE de m'avoir fait confiance et permis de m'émanciper dans une fonction publique enrichissante et motivante sur plan intellectuel.

A ceux qui ont trahi, calomnié ou manquent de courage pour rétablir la vérité, je ne dirai pas Sainte Bresse, mais triste Bresse.

Une pensée reconnaissante pour mes parents, la mémoire et la fidélité de mes beaux-parents, merci à ma famille, mon frère, mes sœurs, leurs conjoints et enfants, quasiment tous les cousins-cousines de mon épouse, et surtout merci à La Bresse profonde et silencieuse.

L'élu est mis hors d'état de nuire, mais l'homme avec sa mémoire demeurera.

A ceux qui pensent que des habitants me doivent quelque chose, je voudrais leur dire qu'ils le doivent aussi à ma fidèle épouse, présente en permanence et acceptant cet engagement public, ainsi qu'à mon fils toujours présent à mes côtés.

Merci et bravo à vous mes collègues d'hier et collaborateurs.

Bye bye les vrais amis, vous saurez vous reconnaître, bonne chance à cette assemblée, bon vent à LA BRESSE.

Guy VAXELAIRE,
Conseiller Général honoraire



Bilan de la Communauté de Communes de la Haute Moselotte

le 25 avril 2014



Mesdames, messieurs les élus communautaires,

Il me revient, en tant que président sortant, de convoquer les élus communautaires, issus des dernières élections, pour mettre en place cette nouvelle assemblée ; bienvenue à chacun d'entre vous dans cette enceinte en souhaitant que vous y fassiez les uns et les autres un travail laborieux et complémentaire.

Avant de laisser la place au doyen pour l'élection du (de la) président (e) je voudrais, comme c'est non seulement mon devoir mais aussi ma conception du mandat public, vous rendre compte de l'état de la communauté de communes dont j'ai eu la charge et la responsabilité depuis 12 ans, date de sa création.

Un brin d'histoire, c'est dès le lendemain des élections municipales de 2001 que nous avons décidé de créer notre intercommunalité.

Après avoir fait venir, sur mon invitation, Mme Brachet responsable en la matière au sein de l'association nationale des maires de France également Michel Dinet, pionnier dans le Toulousain en matière intercommunale (puis président du Conseil Général de la Meurthe et Moselle et je saluerai sa mémoire puisqu'il vient de disparaître bien tragiquement) que nous avons engagé, avec une action très volontariste, le passage de l'intention à la concrétisation de la communauté de communes en la baptisant Haute Moselotte.

Pour ce faire, après avoir refusé les statuts types, nous avons créé un groupe de travail pour élaborer des statuts personnalisés ce que nous voulions faire ensemble. A cet instant je voudrais associer mes collègues de l'époque ; François Brunner maire de Thiéfosse (lequel est devenu ensuite le 1^{er} vice président), Marie Thérèse Béranger, et Roger Cariola (présents depuis le début) pour Saulxures, Jacques Lambert pour Ventron, Maurice Claudel pour Cornimont, et votre serviteur avec Francine Gaillet pour La Bresse. Je ne vais pas reprendre les statuts, vous les découvrirez. Nous avons commencé les mutualisations en

supprimant les SIVU télévision et d'incendie, globalisé l'action pour celui de la musique puis prévu en commun la collecte d'ordures ménagères. Nous voulions aussi faire évoluer ces statuts dans l'avenir (musique, assainissement). Ceci appartiendra dorénavant à cette nouvelle assemblée. Toutefois, je voudrais relever les points particuliers que nous avons intégrés à l'origine, en dehors des compétences obligatoires... mais **en osant quelques nouveautés :**

- en **matière culturelle et d'animation scolaire** ce qui nous a valu la signature d'un plan d'action régionale utilisé à présent par plusieurs associations, puis permis de créer le festival des arts mélangés.

- en **matière d'insertion sociale** avec des chantiers réguliers spécifiquement pour l'environnement ; berges de rivière et milieux remarquables

- en **matière économique avec l'ORAC puis le FISAC (redynamisation artisanat commerce)**, il a même fallu, pour ce faire, convaincre durant plus d'un an les commerçants et artisans du bien fondé ! A présent nous terminons la 3^{ème} tranche... ce qui demeure l'exception lorraine.

- en **matière de service à la population**, le relais d'assistante maternelle, les permanences info énergie et urbanisme, les points d'accueil des populations et le transport public qui vient de démarrer...

C'est après l'élaboration de ces statuts, que mes collègues maires m'ont unanimement demandés d'accepter la présidence, ce que j'ai accepté, **étant ensuite reconduit** jusqu'à ce jour dans cette fonction. Nous avons aussi **immortalisé** dans notre règlement statutaire une présidence dans une commune et une vice présidence dans chacune des autres, gage de notre volonté de travailler ensemble. Cette obligation considérée comme un verrou, sans équivalent dans des structures comparables,

était déconseillé par les tutelles... Il s'agissait dans notre esprit, d'empêcher (y compris dans le temps) des alliances pour écarter une commune du bureau communautaire, comme ça se pratique de temps à autre... Cette réalité me semble contredire sévèrement quelques intentions dirigistes qui m'ont été prêtées !

Pour le reste, nous avons engagé plan de paysage, plan d'approvisionnement forestier, plan agricole, construit une déchetterie supplémentaire, organisé la collecte des ordures ménagères sur nos 5 communes puis le compostage et pris au fil du temps de multiples initiatives qui nous conduisent à la situation de ce jour.

Au niveau fiscal, nous sommes dans les faits, bien en dessous des moyennes des intercommunalités comparables. Quant à **l'endettement** dont beaucoup parlent faussement pour ne pas dire mensongèrement, nous avons fait nos premiers emprunts 11 ans après le début de la communauté et seulement pour des réalisations économiques à savoir : 420 000 € sur 1 600 000 € de travaux pour Lansauchamp et 700 000 € pour la Médelle pour le projet de Ventron Confection.

A l'heure de passer le flambeau de la présidence, je dirai plutôt le témoin, tant la continuité me paraît nécessaire au sein de l'action intercommunale, je vous ferai part de mon approche constante. Nos cinq communes forment depuis toujours une équipe soudée comme les cinq doigts de la main, nous réunissons le bureau communautaire comprenant 2 membres de chaque commune tous les 15 jours (président, 4 vices présidents et 5 membres). Pour dédommager à minimum ces derniers, en échange des délégations qui leur étaient confiées, moi même et chaque vice président leur laissions une partie de nos indemnités. Pour ma part, je pouvais prétendre à 1 823 € et percevait réellement 1 197 € (941 € net) les Vices Présidents touchaient 598 € à la place de 771 €, (pour les pensions retraites de chacun, il y aura le même décalage...) Il s'agissait de notre manière de partager le pouvoir décisionnel avec un plus grand nombre d'élus et d'une façon identique pour chaque commune quelque soit sa taille !

Je serais triste que d'autres interprétations soient donnas de notre action volontaire et sans équivalent. Par ailleurs, nous organisions couramment des réunions

de nos 5 commissions et tenions 8 séances plénières du conseil communautaire par an.

Bien sûr, pour la comparaison, nos communes ne sont pas toutes identiques, mais elles contribuent toutes au bon fonctionnement de l'organe et à son équilibre général, en un mot elles sont indissociables dans l'action de notre territoire.

Cette communauté sur le haut de la vallée de la Moselotte a patiemment construit un ouvrage qui me semble cohérent, pertinent, toujours à la recherche de la complémentarité dans le but d'assurer un meilleur service public aux seuls bénéficiaires de nos administrés, nos partenaires économiques, nos associations.

Parfois, **nous ne réalisons pas nous même l'étendue des actions entreprises** ou en cours. Aujourd'hui, je dois rendre compte et vous rappellerai donc les acquis de notre structure :

- en matière de développement économique, la Communauté de Communes de la Haute Moselotte vient d'investir 900 000 € dans le bâtiment de la Médelle avec à la clé la création d'une cinquantaine d'emplois par l'entreprise « Ventron Confection »,
- la réhabilitation du bâtiment industriel de Lansauchamp qui connaît déjà un bon démarrage avec 3 cellules louées, chantier pour lequel des entreprises locales ont réalisé les travaux,
- une réserve foncière avec le terrain des Barranges acquis par notre communauté permettra demain l'implantation d'une activité économique
- le programme du FISAC avec l'injection de près de 600 000 € de subventions obtenues de l'état (Auxquels s'ajoute le même montant obtenu du Département et de la Région) lequel bénéficie à 80 artisans ou commerçants demandeurs. Sans l'action de la CCHMo rien n'aurait été possible... ceci est tellement considéré comme exemplaire qu'à titre exceptionnel, nous pourrions envisager une 4^{ème} tranche du fait du taux de réalisation enregistré à ce jour ! C'est un cas unique dans notre département et la Région Lorraine, je m'interroge pour savoir si tous les bénéficiaires en ont bien conscience !

- en matière d'environnement : l'entretien des berges de rivières, la mise en place d'un plan de paysage et le lancement récent du plan d'action agricole permettent d'améliorer les milieux concernés et notre environnement, ils permettront aussi d'accorder des subventions aux partenaires et à la profession,

- concernant la gestion des déchets, la CCHMo assure directement le ramassage en porte à porte des ordures ménagères, la gestion de 2 déchetteries, de la plate forme de compostage, du centre de transit et des quelques 40 points d'apports volontaires. Grâce à notre action nous récupérons à ce jour, plus de 55 % des déchets ménagers en tri sélectif donc réutilisables, soit au-delà du plan Grenelle d'étape sachant qu'au début nous récupérions à peine 20 %

- en ce qui concerne l'action culturelle : le soutien aux nombreuses structures existantes, l'organisation tous les 2 ans du festival des arts mélangés et le programme d'intervention en milieu scolaire demeurent de solides acquis, ce plan territorial d'enseignement artistique est montré en exemple au niveau départemental,

- le Relais d'Assistante Maternelle, en service depuis 4 ans désormais, apporte un soutien reconnu à toutes nos assistantes maternelles de la CCHMo, dans chacune de nos 5 communes. Son "itinérance" voulue au départ pour favoriser la proximité, a été critiquée, elle est aujourd'hui reconnue du plus grand intérêt par les assistantes maternelles, les parents employeurs, et le tout au bénéfice du bien être des enfants "gardés". Ce service public sert un nombre limité de familles, Il est de ce fait un complément à l'offre globale à la petite enfance proposée directement par les communes de La Bresse et Saulxures , et à leurs charges pour leur crèche municipale ou associative !

- Le Système d'Information Géographique SIG qui après un long travail d'intégration des données et de mises à jour devient un outil pratique au service de nos communes, l'utilité et la fonctionnalité vont monter considérablement en puissance d'autant plus au vu

des réformes annoncées pour les intercommunalités en matière d'urbanisme,

- des actions récentes : le lancement du programme « Habiter Mieux », en collaboration avec l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat, à destination des foyers les plus modestes en vue de les aider financièrement dans leurs travaux de rénovation y compris thermique, le financement des 3 Relais de Services Publics sur notre territoire,

- l'harmonisation de la signalétique intercommunale qui va faire bénéficier gratuitement (le financement est acquis) nos 5 communes de nouveaux panneaux indicateurs directionnels, puis au fur et à mesure de signalisations commerciales ainsi que de relais infos services. Cette nouvelle action s'est engagée grâce au partenariat mené avec le Conseil Général et la Direction compétente de l'Etat, les dépenses restantes pour la signalétique générale seront prises en charge au niveau intercommunal, c'est déjà acquis dans le budget 2014 !

- la mise en place de la navette intercommunale qui dessert nos 5 communes Ce service vient de voir le jour et nous avons réceptionné le bus 17 places, accessible aux personnes à mobilité réduite. Les "usagers" sont ravis de ce nouveau service qui rompt l'isolement, par exemple en permettant aux kédales de fréquenter des commerces avec une certaine autonomie, mais aussi de faciliter les déplacements depuis nos vallées et côteaux vers les centres. Je suis persuadé d'une montée en puissance de ce service dans les semaines et mois à venir car il rencontre déjà l'approbation des premiers utilisateurs,

- je terminerai par une action noble en matière d'insertion et de lien social : la création d'un chantier d'insertion au sein de notre collectivité avec la présence permanente d'une équipe d'éco-cantonniers dont l'effectif varie entre 5 et 7 nouvelles personnes chaque année. C'est un tremplin ou un nouveau départ à destination de ceux qui sont à la recherche durable d'activités et d'emplois en les insérant dans un cadre structuré de travail, encadrés par un professionnel et suivis dans leurs démarches par une spécialiste de l'accompagnement social.

Toutes ces actions ont été menées avec un souci constant de modération fiscale et de rationalisation des dépenses..

Je vous rappellerai que l'excédent de fonctionnement 2013 de notre budget principal s'élève à **426 000 €** et celui d'investissement à **554 000 €**.

La maîtrise de notre endettement est réelle, il s'élève seulement à **1 120 000 €** en raison de 2 emprunts contractés : pour Lansauchamp 420 000 € et pour l'acquisition de la Médelle à Saulxures 700 000 €, **leurs annuités sont remboursées** par les utilisateurs des lieux avec les baux de location, pour l'un et de location vente, pour l'autre sur 12 ans.

LE BUDGET 2014 EST VOTE en maintenant le même niveau de recette fiscale, il va vous permettre les investissements conséquents à savoir :

- 160 000 € pour l'harmonisation de la signalétique
- 120 000 € pour l'aménagement des déchèteries et du plateau technique de celle de Blanfin
- 300 000 € pour les travaux de restauration des berges de la Moselotte et de ses affluents recensés dans nos statuts
- 40 000 € pour l'acquisition de la navette intercommunale
- 350 000 € de fonds de concours pour les communes (Maisons de Santé, piscines (dont 160 000€ pour celle de La Bresse dont la fréquentation est issue du secteur mais avec le déficit payé à ce jour par la seule commune précitée)
- 185 000 € par l'état pour l'opération FISAC à destination des commerçants et 60 000 € environ de fonds propres de notre structure
- 25 000 € pour abonder les crédits attribués par l'ANAH dans le cadre de l'opération « Habiter Mieux »

La situation de trésorerie est à ce jour au 18 avril de **627 000 € de disponibilité** à la perception ! Ce qui pourrait faire des envieux dans d'autres structures...

Ce sont autant d'opérations utiles, rationalisées, toutes orientées dans un but d'amélioration de la vie quotidienne de notre bassin de vie, de préservation de

son cadre naturel et de dynamisation de son tissu économique.

Proximité, efficacité, conviction telles ont été nos lignes directrices durant ces 12 années d'existence de notre collectivité.

Je serais incomplet si je ne faisais pas état des représentations non obligatoires mais nécessaires à mes yeux, qui étaient les miennes au nom de cette structure que ce soit à la Région Lorraine pour la nouvelle conférence territoriale, la commission permanente du comité du massif vosgien, l'association nationale des élus de montagnes ANEM ou je représentais le massif vosgien puis à présent des relais ont été pris par d'autres collègues pour assister aux réunions du Parc des Ballons, du pays de Remiremont etc. Ces représentativités ont toujours été nécessaires pour faire entendre nos particularités et les faire reconnaître puis souvent accompagner nos actions. Ces démarches sont d'autant plus nécessaires à l'heure des lobbies permanents formés contre nos projets et développements notamment en montagne.

Au moment de passer la main, cette main constituée de nos 5 collectivités, je vous adresse à distance un dernier message.(Chacun pardonnera mon absence pour concrétiser une promesse de voyage avec mon épouse).

Oui, et à plus forte raison dans des périodes difficiles, l'engagement public est nécessaire, c'est la fonction première de l'élu, vous êtes les représentants de toute la population, ne l'oubliez jamais.

Pour faire face à cet engagement, je ne pourrai que vous conseiller de laisser les intérêts personnels et les rancœurs de côté, il y a un temps pour chaque chose sachant que l'heure du bilan rattrape toujours chacun... Du moins à terme !

Merci à ceux qui m'ont aidé dans cette belle aventure pour le seul intérêt de nos populations, nous n'avons rempli que la première page d'une longue histoire en matière intercommunale du moins je le souhaite et l'espère. Je pense que vous me pardonnerez la longueur de cette intervention ... c'est un peu plus d'une minute par année de mandat !

Merci et bravo à l'ensemble du personnel de la Communauté de Communes pour leurs actions, le travail fait en commun et m'adressant plus spécifiquement aux responsables et aux personnels administratifs ; merci pour votre disponibilité, votre fidélité dans l'action, et le respect et l'application des décisions prises par les élus et moi-même en tant que président.

Grand merci à mes collègues maires et membres du bureau pour le travail réalisé en commun, pour la complémentarité permanente de nos analyses et actions bien au delà de nos différences de philosophie ou de communes d'origine. J'ai fortement apprécié ces derniers temps différents messages venant d'élus avec lesquels nous avons y compris des engagements politiques différents... allant même (avec l'un d'entre vous nest-ce pas Jean Claude) jusque dans la confrontation électorale au Conseil Général en 2011...mais sans laisser dès le lendemain une seule trace négative entre nous, le travail ensemble et le respect mutuel l'ont prouvé.

Nous n'avons eu aucune polémique dans cette enceinte durant ma présidence, même les pouvoirs publics avec les 3 deniers préfets successifs, (même à l'heure du quasi chambardement intercommunal des dernières années) ont reconnu la bonne échelle de notre territoire et relevé avec insistance sa dynamique générale.

Chacun relèvera aisément, que les reproches à mon égard, commentés abusivement dans une commune qui me reste néanmoins chère, s'avèrent très contradictoires avec l'action partenariale pratiquée sur le terrain, la proximité et le bon fonctionnement reconnu de cette Communauté de Communes, je resterai donc autant interrogatif que perplexe lorsque ces flagrantes contre vérités ont été affirmées des mêmes bouches ...

Ce sont là des faits, mais je reviens à vos témoignages, merci, ils apportent la meilleure réponse, auxquels s'ajoutent ce que j'ai reçu du niveau départemental et national et sur tous les bancs, c'est-à-dire la reconnaissance de ma pratique constante là ou j'exerçais des responsabilités.

Ceci restera la preuve de mon fonctionnement permanent autant respectueux des assemblées que des élus bref mon ADN à l'égard du suffrage universel et de l'action publique.

« tout ce qui est excessif devient insignifiant... »

Vous connaissez certains réflexes de l'homme... quant on veut la place de quelqu'un on lui reproche tout... à défaut on invente ...et sur ce point j'ai été servi !

Après une telle longévité qui reste à mon crédit, voire mon honneur, puisqu'il y a eu réélection chaque 6 ans... On peut comprendre une impatience pour prendre la place à la commune !

Je conclurai toutefois en pensant au philosophe Talleyrand ; tout ce qui est excessif devient insignifiant... (je pourrais dire deviendra insignifiant).

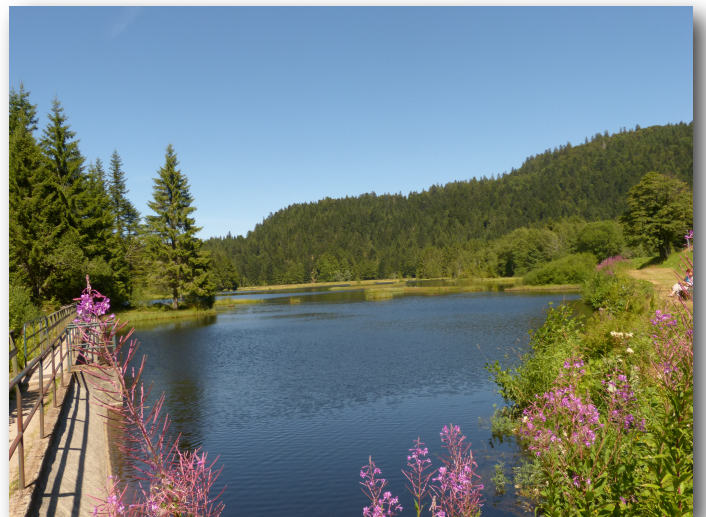
Aux postes de responsabilité de cette Communauté de Communes il n'y a pas de place pour l'excès ou l'insignifiant, **le travail et l'action publique doivent dominer.**

Agissez dans le concret pour tous et avec tous.

Encore merci à chacun qui, en prenant une part active, a permis l'enrichissement mutuel.

Bons travaux et tous mes vœux vous accompagnent.

Guy VAXELAIRE,
Conseiller Général honoraire



Bilan du SIVU TOURISME

au 25 avril 2014



Mesdames, Messieurs les conseillers délégués

En tant que Président, il me revenait le devoir de convoquer les délégués pour la mise en place de cette nouvelle assemblée, laquelle est le résultat de la désignation des conseils municipaux respectifs. Toutefois c'est à distance et par délégation, tout en restant responsable jusqu'à l'élection du nouveau président, que je m'acquitterai de cette tâche, je sais qu'une grande partie d'entre vous le comprendra et ne m'en tiendra pas rigueur, merci.

En effet immédiatement après la passation des pouvoirs, (très républicaine à La Bresse, j'ai voulu une coupure totale, je me l'étais toujours promis de plusieurs mois (quel que soit la fin volontaire ou non de mes mandats électifs) tellement les fonctions étaient prenantes et le tout en honorant une promesse à mon épouse d'un voyage qui tardait quelque peu....

Bienvenue à chacun d'entre vous, je souhaite que vos complémentarités, issues de nos 8 communes soient riches pour l'action de cette structure intercommunale, cette grande adolescente (pour ne pas dire adulte) de 18 ans... Toujours considérée pionnière en matière d'intercommunalité touristique si j'en crois les documents prêts à être contractualisés avec la Région et l'Etat.

C'est, par ce que mes collègues m'ont porté, à l'unanimité et à 3 reprises à la présidence, que j'ai assumé cette fonction en soulignant depuis le début le rôle très important de Philippe Poirot à mes côtés dès l'origine puis de Blandine ; 2 collaborateurs compétents, loyaux et fidèles pour toutes nos collectivités... Ils devaient œuvrer dans une activité qui se voulait fédératrice, rassembleur en matière touristique... En tentant de rapprocher ce qui est pourtant très concurrentiel... En plus de la particularité de chaque station... Chacune a ses partenaires privilégiés ! Tout un programme qui semble avoir été tenu ! Merci à eux de n'avoir jamais baissé les bras.

Avant de vous communiquer l'état et le bilan, je voudrais revenir à notre création de ce SIVU, nous avons construit mot après mot, virgule après virgule les statuts en tenant compte de nos particularités vosgiennes et de la taille des stations, je voudrais avoir une pensée et associer les collègues maires de l'époque ; Claude Boulay à Gérardmer, Jacques Viry à Xonrupt, Henri Houël à Bussang, Bernadette Naëglen à St Maurice, Fernande Gillet à Ventron qui ont œuvré en la matière avec votre serviteur pour La Bresse

«Les communes de Gérardmer et La Bresse devaient devenir des moteurs sans s'affronter...»

Les communes de Gérardmer et de La Bresse devaient devenir des moteurs sans s'affronter... La guerre des hauts à enterrer ! Tout un programme malgré les nostalgiques ...

Nous nous souvenons très bien que lorsqu'il a fallu « vendre » cette intention à nos partenaires et promoteurs, nous avons eu un retour identique mais diamétralement opposés... Les géromois annonçant leur accord à condition que le mariage se fasse pour le tourisme d'hiver et les bressaids leur accord à condition que ce soit pour le tourisme d'été.

La preuve, était pour moi, donnée de la complémentarité de nos stations, les élus ont tenu bon en tranchant... **ce sera pour promouvoir toutes les saisons touristiques.** Il a fallu ensuite surmonter la contradiction... car l'état voulait une grande dynamique sur un petit territoire limité à Gérardmer, La Bresse et Xonrupt mais la Région et le Département voulaient, eux étendre, à toutes les communes de nos vallées...

Nous devons donc surmonter ce double écueil, trop élitiste pour l'un, trop étendu pour l'autre... Pour y parvenir, nous avons prévu dans nos statuts

(de manière à garder une dynamique et des cibles bien précises) qu'il regrouperait des **stations accueillant la double saison : tourisme d'été et d'hiver** avec l'adhésion à une structure nationale ; station touristiques ou de montagnes. Depuis, nous avons étendu la possibilité aux communautés de communes d'adhérer sous réserve qu'une de leurs communes répondent à ce double objectif.

«Qui aurait parié et pouvait croire que nous passerions de la naissance au baptême puis à l'âge adulte ensemble...»

Qui aurait parié et qui pouvait croire que nous passerions de la naissance au baptême puis à l'âge adulte ensemble... sans heurts... De plus notre famille allait s'étendre avec le Valtin puis plus récemment Cornimont auxquels s'ajoutent de multiples partenariats touristiques et de promotion... du ski au VTT allant jusqu'à la station du Bonhomme, le pays de Remiremont et cette dernière ville pour son OT et à sa demande le lien à la centrale de réservation Hautes Vosges.

Voilà pour les fonds baptismaux... nous l'avons en effet appelé **Hautes Vosges** en communiquant sur cette **nouvelle appellation** que beaucoup se sont ensuite appropriés.

A présent voyons le bilan et l'état.

Le Comité Syndical a été créé le 11 septembre 1996 avec le regroupement des Communes de Gérardmer, Bussang, La Bresse, Saint Maurice/Moselle, Xonrupt-Longemer et Ventron.

Le SIVU a dès cette date souhaité fédérer l'ensemble des stations, les grandes comme les petites pour le développement touristique de notre territoire à travers diverses actions de promotion et d'investissement d'intérêts communs.

Novateur, le SIVU l'a été dès ces débuts avec la réalisation d'un programme multimédia par la réalisation d'un CD Rom, d'un site internet et la mise en place dans les Offices de Tourisme de borne interactive ce qui constituait à cette date une grande première sur le massif.

Je me souviens, lorsque nous avons présenté ce programme à nos partenaires touristiques, de l'ironie manifestée par certains quand on parlait de réservation par le net ! Pour couper court à cette polémique naissante, j'ai conclu en disant qu'il n'y avait pas que cela à juger et si ça ne faisait que 1 ou 2 % de la clientèle ce serait toujours bon à prendre.... Je laisse **chacun méditer** sur ce qu'est devenue cette idée novatrice dans le temps.

1997/2000 :

La marque Hautes Vosges s'affiche sur des totems aux entrées de nos villages et sur les premiers dépliants communs pour le VTT avec le document d'appel de nos stations en trilingue.

Les Offices de Tourisme, partenaires incontournables, assurent notre représentation sur environ 15 salons touristiques par an en France et à l'étranger.

En 2000, la commune du Valtin adhère au SIVU Tourisme et enrichi l'offre touristique du SIVU avec l'emblématique Col de la Schlucht, ce haut lieu de passage avec son attractivité.

2000/2008 :

Après le VTT, le produit cycloports est structuré par la réalisation de circuits spécifiques pour répondre à cette demande croissante d'activité vélo sous toutes ses formes avec une labellisation Fédération Française FFC.

Une carte IGN « Plein Air » multi activités est personnalisée Hautes Vosges puis éditée et renouvelée.

En 2001, les premières études de faisabilité et technique sont lancées pour le projet tremplin de saut à skis. Cette étape essentielle avec l'appui administratif du SIVU pour solliciter les subventions a contribué grandement à la réussite du projet. Je me rappelle que nous avons dû persuader quelques réticents mais qu'ensuite nous avons constaté que leurs mémoires furent tellement défaillantes... Qu'ils en ont oublié de citer l'action déterminante du Sivu Tourisme. Des polémiques nous ont même été amputées pour les conditions d'accès dans les communes... Comme s'il fallait effacer nos actions antérieures...

je considère de mon devoir de remercier et souligner le rôle important de Philippe Poirot et Blandine, qui de manière inlassable et soutenue ont suivi, avec des centaines de courriers et pièces, ce volumineux dossier **tremplin Vosges** avec la ferme volonté de le faire aboutir. La balle revenait, après le subventionnement issu de 4 partenaires obtenu à un niveau de 80 %, à chaque commune concernée pour la réalisation de son tremplin

En 2002, le SIVU reprend la coordination du ski de fond et adhère comme référent massif des Vosges à Nordic France. Par ailleurs il contribue à fédérer les gestionnaires nordiques par la réalisation de dépliants communs et de stratégie partagée en termes de promotion.

Avec l'évolution des charges de travail, une chargée de mission est recrutée en 2003.

L'achat d'un outil « centrale de réservation » pour les Offices de Tourisme de nos communes marque la volonté du SIVU de renforcer la commercialisation de nos hébergements et produits et directement de contribuer au développement de l'économie touristique. Nous affichons la volonté de parvenir à cette centrale réservation identique et accessible depuis chaque Office de Tourisme, ce défi est devenu réalité à la satisfaction de tous les partenaires y compris dans les plus petites stations !

Le programme des salons touristiques et maintenu sur ces années avec la création d'un nouveau site internet portail.

2008/2013

«notre Comité syndical est devenu un interlocuteur essentiel dans la stratégie à mettre en œuvre avec les partenaires et collectivités locales...»

Encore un mandat où plus que jamais notre Comité Syndical est devenu un interlocuteur essentiel dans la stratégie à mettre en œuvre avec les partenaires et collectivités locales : la Région Lorraine, le Département des Vosges, le CRT Lorraine, Vosges

Développement, le Parc des Ballons, France Montagnes, Nordique France...

Les statuts évolueront en 2009 avec un calcul des participations financières des communes ayant pour base le nombre de lits touristiques en remplacement des taxes d'imposition et la possibilité donnée aux communautés de communes d'adhérer.

En 2010, Cornimont demande son intégration et s'ajoute à la liste des stations membres du SIVU.

Après 10 années d'un dossier à certains moments très compliqué pour ne pas dire plus, les jeunes sauteurs du Massif des Vosges peuvent enfin profiter des tremplins avec le sentiment du devoir accompli dans l'intérêt général et sportif en particulier.

Le SIVU avec la concertation des socioprofessionnels dans le cadre des commissions consultatives et les techniciens des Offices de Tourisme que je salue pour leur travail durant ces années poursuit son chemin avec diverses réalisations : La fête du nordique, les partenariats avec les teams VTT, des nouvelles centrales de réservation, de grandes opérations promotionnelles à Bruxelles, Liège, Reims, Comines, Roc d'Azur...

L'aide aux Offices de Tourisme s'est renforcé avec la prise en charge des Hot Spot WIFI, du développement des centrales et de la prise en charge des coûts de maintenance.

Le budget 2014 voté à l'unanimité lors du dernier comité syndical permettra d'engager les actions et investissements prévus.

Je précise que le **SIVU n'a aucun emprunt en cours**, pas de ligne de trésorerie ouverte et n'a jamais eu durant ces dernières années de budget déficitaire, mais **des excédents** sur l'exercice 2013 **de 28 106 € en fonctionnement** et **72 980 € en investissements**.

La **trésorerie disponible** est à ce jour au 17 avril où j'écris ces lignes de **52 000 €**.

Durant ces 18 années, l'unanimité a toujours été quasiment constante dans les orientations et les décisions prises par les élus quelques soient leurs sensibilités politiques... Et quelque soit l'importance de la commune. L'intérêt général et touristique a toujours été la ligne directrice, il n'a jamais été utilisé comme tribune même qu'à l'inverse beaucoup se le sont appropriés pour des actions ponctuelles voire privées, je ne doute pas et espère que cela continuera...

La place du SIVU Tourisme me semble aujourd'hui bien ancrée dans l'organisation touristique des Hautes Vosges par sa dynamique et sa logique territoriale ; structure incontournable fédératrice pour assurer une promotion efficace et cohérente de notre destination mais aussi pour défendre les intérêts spécifiques de notre montagne en y associant tous les partenaires

«Oui j'ai été heureux et honoré de la confiance qui m'a constamment été renouvelée dans ce SIVU tourisme.»

Je terminerai en souhaitant plein succès au nouveau président(e) que vous allez vous donner dans un instant en passant à son élection, Je connais bien ceux qui nous ont accompagnés et aidés dans notre tâche, en nous facilitant la vie. Je voudrais, en plus des remerciements déjà cités, m'adresser à tous les maires sans exception en relevant la bonne ambiance et le travail en commun et efficace. Beaucoup m'ont témoigné au fil de ces mandats le plaisir qu'ils avaient de se retrouver ici. Sachez que le plaisir était partagé.

Je voudrais saluer la collaboration et la bonne écoute avec chaque Office de Tourisme et relever plus particulièrement le rôle et la fonction de Bruno Poizat directeur de l'OT le plus important celui de Gérardmer, il a été très assidu et volontaire pour les démarches touristiques y compris en intercommunalité. Merci chaleureusement à toi Bruno du travail et de la loyauté.

Oui j'ai été heureux et honoré de la confiance qui m'a constamment été renouvelée dans ce SIVU Tourisme.

De ce fait en étant votre représentant, j'ai été présent et actif (administrateur et vice président) au sein des structures nationales des communes touristiques présidée par Marc Francina maire d'Evian et des stations

de montagnes présidée par Gilbert Blanc Tailleur maire de Couchevel avec, dans chacune de ces structures, la connaissance de collègues (de tous les massifs et régions touristiques) qui, souvent, étaient aussi devenus au fil du temps des amis, ils le demeurent. Je laisse en effet sur tous les bancs politiques de nombreuses connaissances, nous avons travaillé et échangé durant plusieurs décennies, je le fais sans aucune nostalgie sachez le. Je sais, qu'à volonté, je pourrai revoir les uns et les autres tellement ce fut clair et non ambigu entre nous malgré des engagements politiques souvent différents

Je souhaite pour l'avenir que des successeurs s'impliquent dans ces structures afin d'être toujours à l'affût des opportunités et programmes. Sans cette présence le plan tourisme de l'Etat avec la modernisation des stations, n'aurait pas vu le jour dans les années difficiles après le manque de neige durable.

Merci au SIVU de sa confiance et de m'avoir ainsi permis, par effet induit, cette exaltante vie publique certainement un peu trop active... Ce qui me permettra d'autant avec mon épouse d'apprécier voire de profiter sereinement d'une nouvelle vie sans contrainte.

Bons travaux à cette assemblée.

Tous mes vœux vous accompagnent pour la poursuite et surtout pour de nouvelles démarches et actions.

Guy VAXELAIRE,
Conseiller Général honoraire



ANNEXES

Quelques précisions...



Après avoir réécouté les déclarations souvent véhémentes, des équipes adverses ou de leurs représentants durant les réunions publiques distillant sur plusieurs points le doute et des contres vérités, je me vois contraint d'apporter les éléments suivants :

Faire abstraction de la sorte du passé, en occultant à ce point la période René Gonand est tout à fait déplacé et abusive, à plus forte raison de la part de ceux pour qui ce dernier était leur guide... Sans parler des autres qui ont beaucoup obtenu de lui...

J'ai conscience que la population (notamment les salariés) a un triste souvenir de la grande faillite de la SOPLEC avec 250 licenciements, entreprise créée lorsque ce dernier était en activité. Mais à sa retraite, il y a eu aussi l'homme public qui a agi pour la collectivité et durant ses fonctions de maire, j'ai toujours affirmé que la commune n'avait pas pris de retard d'équipement ; le gymnase et le terrain de sports ont été construits, les écoles publiques modernisées, l'obtention du collège à La Bresse, le slalom pour le ski et les équipements suivants autorisés, le bâtiment du syndicat agricole acheté par la commune, nous l'avons aménagé ensuite totalement pour devenir le CCS. J'ai été seulement critique, au vu des éléments qui m'ont été communiqués, sur la désindustrialisation quasiment voulue durant ces années pourtant propices !

D'ailleurs à l'occasion de son décès, j'avais eu l'occasion de rappeler ces points positifs et Mr l'Abbé Haumonté l'avait relevé publiquement en indiquant que je demeurais, à ses yeux, le seul à pouvoir réhabiliter l'action publique du défunt.

.....

Maisons de retraites et donation FREUND VILLEDIEU.



Lors de la réunion publique du dernier vendredi, les participants ont été surpris et interloqués par la véhémence de plusieurs déclarations et notamment celle pleine de rancœur de Jean Pierre Antoine sur de nombreux sujets. Ce particulier, opposant de toujours, se croyait probablement crédible du fait qu'il revendiquait une ancienne proximité avec moi-même, nous l'avons entendu affirmer beaucoup de contre vérités sur le tourisme et autres sujets... Egalement pour les maisons de retraite et la donation Freund, je n'y étais pour rien !

Je reprends, par honnêteté pour la fonction et la mémoire des donators, les faits tout en rappelant que nous aurons le 16 mai prochain le 20^e anniversaire du décès de Marie Sophie.

Dans mon premier mandat, je voulais rétablir ce qui a été une réalité par le passé avec une maison de retraite au centre de La Bresse. Elle existait avant la guerre, à St Charles mais n'a pas été reconstruite puisque les dommages de guerre ont été utilisés à d'autres fins...

Nous cherchions une opportunité jusqu'à ce que Mme Buel, veuve du médecin bien connu, décédé bien prématurément, ait franchi les portes de mon bureau pour proposer et rechercher une utilisation sociale pour une maison de convalescence ou santé pour leur propriété rue de la Clairie. Je lui ai proposé cette piste de maison de retraite et même si cela n'était pas dans la direction envisagée, elle a été très attentive et a réfléchi.

Nous avons convenu de demander l'estimation au service des Domaines pour la valeur, la réponse communiquée quelques semaines plus tard soit 1 040 000 francs (156 000 €) était la base de discussion et devenait notre proposition. Mme Buel m'a expliqué qu'il fallait l'accord de chacun de ses 4 enfants et pour des raisons internes une phase de transition pour aboutir favorablement. D'ici là, elle proposait de nous louer cette maison pour éviter une autre alternative !

Quelques mois après, au lendemain des municipales de 1983, nous avons voulu concrétiser et passer à l'achat. Mme Buel a été reçue à ma demande et à mon domicile, (pour garantir la discrétion nécessaire), je lui ai fait part des tensions constatées dans cette période électorale déjà très agitée... Puis elle s'est rendue chez son notaire. Ce dernier lui a déclaré qu'il avait un autre client pour le double de la valeur proposé par la commune ... Voilà qui devenait clair, il s'agissait soit d'une intention manifeste d'achat, soit une manière de saborder notre projet alors qu'au niveau municipal quelques élus d'opposition trouvaient déjà la première somme importante...

Mme Buel, avec qui j'ai toujours gardé d'excellentes relations, n'a pas été dupe. Elle a compris mais voulu concrétiser la vente sur la base de notre accord, quitte à perdre une somme importante d'argent... Les tentatives de division de la famille pour saborder le projet municipal ont été nombreuses, j'ai eu à mon domicile les confidences d'un enfant Buel dès le lendemain d'une soirée passée dans un établissement public !

Parallèlement, alors que ce dossier suivait son cours pour les travaux nécessaires aux premiers 10

pensionnaires dans l'immeuble acheté, j'ai reçu Mr et Mme Freund qui m'ont fait part de leur volonté de concrétiser un vœu avec en final la donation de leur argent pour la collectivité. Nous nous sommes rencontrés à plusieurs reprises et Mr Freund voulait construire un « hospice » selon ses dires au lieu dit (repéré par lui) «Les Combes», il désirait mon appui. Après avoir réfléchi avec Claude Mansuy (je rappelle ici sa mémoire) et fait le point des difficultés du dossier avec le statut de propriété privée pour les terrains convoités, j'ai proposé aux donateurs de se joindre à notre programme de maison de retraite à la Clairie.

Il a été déçu mais nous avons convenu qu'il réfléchissait, puis un climat de confiance totale s'est établi entre nous... Au point qu'il m'a confié ses déboires antérieurs ! Dès qu'il a parlé d'arrêter ses activités d'hôtelier, il a reçu un homme de loi, lui indiquant qu'il avait un acheteur pour son bien. Vu l'insistance de son interlocuteur, il s'est trouvé obligé de l'éconduire avec une fin de non recevoir sans appel : *Vous saurez M ...que mon hôtel n'est pas à vendre mais à donner*ensuite, il en avait parlé à mon prédécesseur de l'époque, précité plus haut, lequel ne voyait pas d'opportunité communale.

Ceci a contraint les époux Freund Villedieu à se rapprocher de la Doctrine Chrétienne pour proposer une donation des lieux sous réserve de la gestion en maison de retraite avec une obligation durant 80 ans (les papiers en ma possession en attestent). Elle s'est finalisée avec une période limitée à 20 ans à partir de 1971 soit jusqu'en 1991..

Le climat de confiance établi, nous avons contractualisé nos accords, Mr et Mme Freund ont donné par étape, au fur et à mesure des travaux, plusieurs millions de francs. Quant à la commune, elle a financé elle même l'achat puis des travaux soit 2 millions de francs. Voilà la vérité, celle qui a permis la concrétisation de la maison de retraite rue de la Clairie sans emprunt, (à cela s'est ajouté le loyer payé pour la partie construite par l'OPAC mais qui a été rachetée en 2013). Pourquoi Mr Antoine veut déformer l'histoire, anéantir mon action pourtant déterminante... Y compris à présent avec les prix abordables et pérennes dans le nouvel établissement ?

Je peux même ajouter que succès et confiance étaient si importants et forts qu'ensuite Mr Freund a voulu que son ex-hôtel revienne à la commune et que la Doctrine Chrétienne (que rien n'obligeait) en fasse à son tour donation à la commune avec obligation pour cette dernière de garder la destination d'accueil social durant un siècle... J'étais réservé pour ne pas dire plus, mais vu son insistance, nous sommes allés ensemble à Nancy au siège de la Doctrine ; les responsables de cette dernière ont accepté ! J'ai relevé chaque fois ces rôles importants qui ont permis **avec ce triple partenariat de revenir à un accueil pour les personnes âgées de la Bresse et réparer les incompréhensions voire injustices d'après guerre !**



Notre situation familiale ; le drame que nous vivons depuis 4 ans...



Avec tous les débordements qui nous reviennent, je suis contraint (en plein accord avec mon épouse et mon fils) d'aborder un sujet qui aurait du rester dans la sphère privée et personnelle avec ce drame que nous supportons depuis plus de 4 ans. Ma famille et de nos nombreux amis nous aident à le surmonter. Pourquoi cet amalgame et par qui est-il venu dans la sphère publique ? Probablement par ceux qui nous veulent énormément de bien... J'ai constaté qu'ils avaient même des renforts, lesquels sont prêts à tout pour me discréditer, effacer mes actions du passé... En recherche permanente de dénigrement puisque malgré leurs obstinations, ils n'ont jamais rien trouvé d'anormal, d'illégal, de répréhensible dans ma gestion et mes actions publiques ...

Oui, alors que tout allait très bien (sans un seul litige) avec nos 3 enfants et petits enfants, avec des rencontres partagées, malgré les distances chaque 2 mois maximum et des contacts téléphoniques une ou plusieurs fois par semaine, tout a basculé la semaine qui a suivi le décès de ma belle mère en mars 2010 !

Nous n'avons pas compris ce qui nous arrivait, c'était un blocage total au sein de ma propre famille, nous pensions que ça n'allait pas durer, mais la coupure s'amplifiât, elle s'est voulue durable au point que, découvrant tardivement **le double jeu de certains proches** (En contact avec nos filles au minimum depuis avril... d'après l'enquête) nous avons coupé toute relation en octobre 2010 sans même connaître un seul des griefs reprochés ! Nous avons appris ensuite qu'une personne avait imposé à tous de nous cacher ces griefs, de manière à mieux utiliser l'effet de surprise... et ce malgré **ses contacts** hebdomadaires avec mon épouse durant ces 6 mois !

C'est donc en décembre 2010, par la brigade de recherche d'Epinal, que nous avons appris que des plaintes avaient été déposées à notre encontre dès le 2 juin et qu'une enquête approfondie était en cours depuis cette date avec diverses dépositions enregistrées... Puis dans la même semaine nous avons été convoqués, avec mon épouse, à la gendarmerie d'Epinal pour 2 interrogatoires séparés et importants durant 5 heures avec les recoupements immédiats et instantanés des enquêteurs pour vérifier la concordance de nos réponses... Au vu des questions posées, nous avons compris et deviné certains acharnements, attaques et dérives...

Toutefois ce n'est qu'après le classement sans suite par le procureur 10 mois plus tard... En octobre 2011 et nous innocentant, que nous avons pu avoir accès au dossier, chez notre avocat ! C'est inouï... Nous avons presque tout compris tout en ayant subi qu'une seule audition comme **simple témoin** dans une enquête préliminaire et surtout découvert le contenu précis de 8 dépositions mensongères au total 20 pages contre nous et surtout contre moi !

Nous pensions que tout allait s'arrêter là et rentrer dans l'ordre mais c'était sans compter sur la portée de l'échec de ceux qui pariaient sur le scandale, la médiatisation et le doute public. Nous avons tenté directement puis, par ma famille et des amis, de les raisonner avec 45 tentatives au total mais rien n'y fit, ils étaient déjà allés trop loin paraît-il !

Au même moment on découvrait (en apprenant de la bouche d'un ami) les propos d'un opposant historique

dans la vallée, normalement en retraite... Lequel certifiait de gros problèmes et notre divorce imminent ! On devina les ramifications et les relations avec les habituels cerveaux locaux contrecarrant toujours mon action ! Tout allait devenir inéluctable, nous avons alors déposé avec mon épouse et notre fils 8 plaintes fin 2011... Les protagonistes et leurs conseils n'ont pas baissé les bras en engageant une procédure de partie civile (appel) avec 2 avocats de renom au niveau national, chacun s'interroge sur le paiement du montant des honoraires ?

De ce fait, une nouvelle enquête est engagée, les faits reprochés à présent concernent outre moi-même, mon épouse, notre fils tous accusés des **mêmes** faits et une voire 2 autres personnes de complicité et n'ayant pas peur des mots... Au départ, voyeurisme et attouchement puis ... Violence et pédophilie à l'égard de nos 4 petits enfants âgés de 5 mois à 3 ans et demie **le jour de nos 60 ans en présence de 180 invités...** Tous les antagonistes étaient présents... Eux seuls soupçonnent des faits obscènes et abjectes !

Comme cette affaire est toujours en cours, je n'en dirai pas davantage sinon que j'ai enfin été entendu en novembre dernier comme **témoin assisté** avec mon avocat. Mon épouse, mon fils et un ami voire deux, accusés des mêmes faits (et complicités pour ces 2 derniers) pourraient encore être entendus, puis c'est seulement après la décision du juge **que nos 8 plaintes seront enfin examinées !**

C'est avec une sérénité totale que nous attendons ce déroulé complet pour pouvoir ensuite connaître les vrais auteurs et les complices de cette cabale, machination, et complot... Je ne crains pas de l'affirmer ! Malgré cette lenteur et l'énorme déception qui l'accompagne, nous gardons tout espoir dans la justice.

Avec un tel drame, j'avais envisagé d'arrêter mes engagements publics et ne pas me représenter au Conseil Général en 2011, les enquêteurs et spécialistes au parquet à qui je m'étais confié, m'avaient répondu ; *«il n'y a rien à ce jour à charge contre vous, vous avez été entendu comme simple témoin».*

Néanmoins pour avoir la paix, j'étais prêt à cesser mes fonctions électives, mais ne pouvant bénéficier d'une retraite correcte avant l'âge de 65 ans, j'avais sollicité mon ancien employeur TDF il y a 3 ans, il m'a fait une proposition pour un poste de cadre à Nancy avec un revenu légèrement supérieur à mes indemnités cumulées de conseiller général et maire ! (j'ai le contrat et peux le communiquer) J'étais prêt à franchir cette nouvelle étape jusqu'à ce que j'entende de la bouche même d'une antagoniste spécialiste du doute... *«de toute façon, il est protégé par son statut d' élu... et puis s'il arrête c'est par ce qu'il y aura eu un arrangement et une garantie de non poursuite...».*

Quoique, je fasse, je l'ai dit plus haut ...Vous comprenez à présent, pour ceux qui assistaient aux réunions publiques, la 3^e raison (que j'avais gardé pour moi) de me porter à nouveau candidat à la mairie.

De plus, quel manque de discernement et quelle folie très peu respectueuse des institutions et de la justice que de parler de protection sur des sujets aussi graves, de refuser d'office la présomption d'innocence... Chaque personne « intelligente » sait qu'en quelques heures avec un seul soupçon c'est la garde à vue assurée et la mise en examen... puis pour un élu la sanction maximum et le jugement exemplaire ; ce qui demeure normal à mes yeux pour une personne détenteur de l'ordre et la sécurité publique.

Voilà cette rocambolesque histoire, seul le secret de notre version était gardé excepté l'information donnée en juin 2012 de ma part aux chefs de service à la mairie, aux élus municipaux, y compris le leader de l'opposition, et à tort quelques confidents en qui j'ai cru avoir confiance !

Avec toutes (mes) et nos excuses pour ces différentes explications mais comme la sphère publique a été utilisée avec une version contre nous, chacun nous accordera le même droit avant que la justice ne tranche. Cette communication s'est avérée nécessaire à nos yeux bien que le sujet soit très difficile à aborder et notre souffrance énorme ; **notre avis devait être connu, la vérité doit éclater.**

Des témoignages sont déjà parvenus, je rappelle qu'ils peuvent être envoyés directement à Mr Le Procureur de la République à nous même ou notre fils David, la confidentialité totale sera respectée.

Soyez persuadés que nous savons faire la différence entre des commentaires seulement répétés (voire bêtement vu la gravité) et ceux qui s'avèrent construits et inventés pour nous détruire.

Nous continuons de nous interroger au sujet des manipulations mentales... A quelle phase, quel niveau, vers quelles personnes ont-elles pu se faire ?

Cette dernière information a été rédigée en plein accord et collaboration avec mon épouse Vivise et notre fils David.

Nota : nous ne serions pas surpris d'une contre information et conseillons à ceux qui nous accordent leur attention de s'en tenir à cette information. Pour notre part, nous nous engageons à communiquer dans l'avenir les jugements. Ceux qui nous accordent confiance et sincérité ne seront pas déçus.



Le tourisme



Par contre en **matière d'action touristique, il est de mon devoir** de préciser que l'action ne se résume pas à 1965 date de la première signature du bail de mise à disposition de terrains communaux pour les remontées mécaniques avec Jean Mougel ! Certes l'exploitant historique rappelle sans cesse, devant tous les médias, cette date et pour cause... puisque ce premier contrat était à son très, voire trop, grand avantage !

Il a fallu attendre 1983/1984 au terme des 18 ans et une négociation très dure et polémique qui a duré un an pour modifier et avoir un juste retour financier pour la collectivité. Jugez plutôt pour plus de 200 hectares de terrains communaux et une convention de délégation de service public, la commune perçoit sur son budget (A l'image, de ce qui se fait dans des situations comparables), 8% du montant des recettes des remontées mécaniques soit 500 000 € en 2013 contre l'équivalent de 0,33 % à l'origine... Le privé peut être nostalgique mais contrairement à ce qui était affirmé, écrit et prédit en 1984 son entreprise n'a pas périclité...

Je sais qu'il convient de tout remettre dans le contexte, une aide mesurée peut s'envisager au démarrage mais une mesure équitable doit ensuite devenir la règle dans la gestion d'une collectivité publique. Comme la mémoire semble défaillante, je suis contraint de rappeler notre accompagnement permanent pour cette société, certes avec les derniers programmes pour lesquels j'ai passé un temps fou pour les faire accepter et aboutir, mais aussi le barrage de la Lande pour la neige de production... Je dois remémorer aussi les années sans neige des années 1990 lorsque l'entreprise était au bord du gouffre.

La commune a été la première à consentir des avances financières suivies quelques semaines plus tard par le Département et la Région. Ces aides demeuraient insuffisantes, j'ai pris la nouvelle convention, liant la commune avec l'exploitant, dans ma pochette et pris l'initiative d'aller à Paris voir M. Charasse Ministre du budget et M. Bérégovoy Ministre des finances pour plaider la cause des exploitants vosgiens et principalement celui de La Bresse. Cette démarche fut couronnée de succès et une aide très importantes accordée pour passer le cap sur un an ! Je pourrais produire les remerciements de l'époque et reste sur le langage de l'exploitant à mon égard, il me disait chaque fois... *certes je ne suis pas content pour l'argent que vous prenez mais au moins, vous défendez mes dossiers ce qui n'était pas le cas avant* ! Beaucoup ont entendu aussi cette déclaration.



.....

Remerciements :

-  **Merci à tous ceux qui nous ont accompagnés (Certains l'ont fait uniquement pour leur seul projet).**
-  **Merci à LA BRESSE profonde pour cette confiance durant toutes ces années.**

Guy VAXELAIRE